

Plan d'action 2019-2024

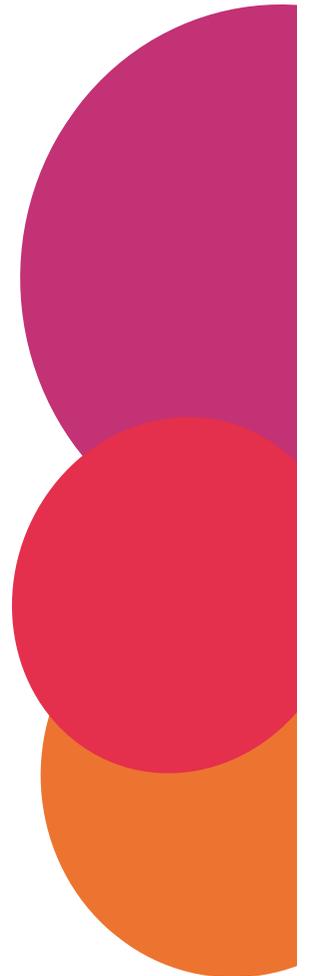


Politique
régionale de
développement social

**Agissons
à l'échelle
humaine**

Table des matières

Introduction	4
Mot du comité des directeurs élargi	4
Mot du comité de pilotage	5
« Je rêve... »	6
Démarche d'élaboration du plan d'action	7
Schéma du cadre logique	8
Valeurs et principes	9
ORIENTATION 1 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE QUARTIERS À L'ÉCHELLE HUMAINE CONTRIBUANT AU BIEN-ÊTRE DES PERSONNES	10
Objectif 1.2 : Assurer l'accès à des logements de qualité, salubres, sécuritaires et abordables, tout en favorisant la mixité sociale, notamment par des logements sociaux et communautaires	10
Objectif 1.8 : Concevoir, à court et à long terme, un aménagement urbain basé sur la mixité fonctionnelle, les déplacements actifs et la préservation des secteurs patrimoniaux afin d'assurer le développement du plein potentiel des quartiers dans le respect de leur caractère identitaire.....	12
ORIENTATION 2 : RECONNAÎTRE ET DÉVELOPPER LA CAPACITÉ D'AGIR DES PERSONNES	14
Objectif 2.3 : Reconnaître, appuyer et partager l'expertise développée par les organisations favorisant la participation et la mobilisation citoyennes	14
Objectif 2.4 : Valoriser l'entraide et l'éducation populaire comme des moyens favorisant la participation pleine et entière des personnes à la vie sociale et économique.....	16
ORIENTATION 3 : SOUTENIR L'INTÉGRATION ET L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ OU À RISQUE DE L'ÊTRE	20
Objectif 3.1 : Agir tôt et en continu sur les facteurs de protection et sur les facteurs de risque afin de prévenir l'exclusion sociale associée aux situations de vulnérabilité.....	20
Objectif 3.2 : Soutenir l'accompagnement global et continu des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être, en fonction de leurs besoins.....	22



ORIENTATION 4 : STIMULER LA VITALITÉ SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOCIALEMENT RESPONSABLE	26
Objectif 4.1 : Mobiliser les actrices et acteurs du milieu autour de la réussite scolaire, de la réussite éducative et de la qualification des personnes	26
Objectif 4.2 : Favoriser la concertation intersectorielle et multiréseau pour répondre de manière intégrée aux besoins des personnes et des communautés	28
Objectif 4.3 : Valoriser et soutenir l'action communautaire autonome et la défense collective des droits.....	30
Objectif 4.4 : Valoriser et soutenir les projets d'économie sociale et solidaire	32
ORIENTATION 5 : STIMULER LA CRÉATION ET VOIR AU MAINTIEN DE MILIEUX DE VIE SÉCURITAIRES ET FAVORABLES À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE DES PERSONNES	34
Objectif 5.1 : Agir équitablement dans tous les quartiers sur les conditions individuelles et collectives favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation pour toutes et tous	34
Actions transversales.....	36
Harmonisation des politiques	36
Pédagogie et communication	38
Analyse intersectorielle	39
Évaluation.....	40
Observatoire régional de Laval sur le développement social.....	41
Acronymes et sigles	42
Composition du comité des directeurs élargi	44
Composition du comité de pilotage	45
Composition du comité de coordination élargi	47



Introduction

La Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval, adoptée en juin 2017, est le fruit d'une vaste mobilisation ayant permis de stimuler les collaborations entre les partenaires¹. Puisqu'une telle politique nécessite un déploiement sur une longue période de temps, cette mobilisation des actrices et acteurs du milieu s'avérait essentielle. La démarche leur a permis de se doter de cibles communes, en plus de favoriser le partage et l'arrimage des actions visant l'amélioration des conditions de vie et le développement du potentiel des personnes, des quartiers et de la région dans son ensemble. Le plan d'action représente donc l'aboutissement de cette volonté partenariale de doter la région d'un outil de planification qui permettra une utilisation plus efficiente des ressources et un meilleur accès aux services pour les citoyennes et citoyens.

Pour donner suite à l'adoption de la PRDS, les membres du comité de pilotage et ceux du comité des directeurs ont poursuivi leur mandat, qui consistait notamment à coordonner les travaux du premier plan d'action et à mobiliser les partenaires. C'est ainsi qu'ils ont convenu de prioriser 11 des 31 objectifs de la PRDS afin de concentrer les ressources et les énergies des différentes parties prenantes à des transformations concrètes permettant au passage de renforcer la synergie entre les actrices et acteurs du milieu. La stratégie retenue vise donc à réaliser une série logique d'actions concourant à mettre en œuvre des initiatives concertées et à les rendre pérennes. Pour ce faire, des cellules de travail composées de partenaires provenant de différents milieux ont la responsabilité de déterminer l'échéancier et les ressources nécessaires à la réalisation des actions. C'est dans l'optique de respecter le rythme de travail de chacune de ces cellules que cette information ne se retrouve pas à ce jour dans ce plan d'action.

Soulignons finalement que ce plan d'action se veut évolutif. Il sera évalué et ajusté collectivement, au fur et à mesure de sa mise en œuvre, afin que les partenaires puissent y intégrer de nouvelles actions ou encore modifier des actions en cours si des situations propices se présentaient.

Mot du comité des directeurs élargi

Ce premier plan d'action, échelonné sur une période de cinq ans, est un moyen d'assurer la mise en œuvre de la Politique régionale de développement social de Laval (PRDS). En plus de concrétiser la vision, les valeurs et les principes, les orientations et les objectifs de cette politique régionale, les actions que nous avons collectivement retenues permettront de construire l'avenir de Laval avec la contribution des Lavalloises et des Lavallois. Elles permettront d'influencer la progression de son développement en favorisant la mise en commun de nos ressources et de nos capacités d'agir.

À cet effet, nous voulons ici souligner l'engagement remarquable et indispensable des nombreux partenaires ayant contribué à l'élaboration de cette planification régionale. Son déploiement repose sur la volonté des actrices et acteurs de notre région issus de différents secteurs et de différentes organisations de travailler ensemble. Cette participation demeure essentielle pour le développement des collectivités lavalloises.

Nous voulons également mentionner que la diversité des partenaires engagés permettra certainement d'accroître la performance collective de notre région, alors que la coopération favorisera les interventions ayant le plus d'impact auprès des Lavalloises et des Lavallois. En effet, agir de façon concertée contribuera à l'intégration des divers changements rendus nécessaires par le déploiement de la PRDS, en plus de promouvoir l'innovation, au besoin, et de permettre aux élus et autres décideurs d'intervenir en faveur du développement social.

Le déploiement de ce plan d'action doit également tenir compte des réalités propres aux diverses organisations impliquées, qui sont issues de milieux distincts (communautaire, institutionnel, privé, d'économie sociale et philanthropique). En effet, il ne faut pas oublier que la vision stratégique du développement social identifiée dans la PRDS aura, d'une part, un impact sur le développement régional et pourra, d'autre part, influencer la planification et les politiques de ces réseaux. Ainsi, pour maximiser la portée des actions proposées et afin que celles-ci demeurent cohérentes, une structure de soutien, une saine gouvernance et une confiance mutuelle entre nous toutes et tous, actrices et acteurs du développement social, sont essentielles.

Félicitations à toutes et tous pour le travail accompli et poursuivons ensemble la réalisation de ce plan ambitieux et inspirant!

¹Pour plus de détails sur la PRDS, sa démarche d'élaboration et son lexique, consulter le site Repensons Laval (<https://www.repensonslaval.ca/politique-regionale-developpement-social>).



Mot du comité de pilotage

Quelle ambition nous avons eue et quel chemin nous avons parcouru ces trois dernières années! Plus d'une trentaine d'actrices et d'acteurs du développement social se sont associés et mobilisés pour rêver le développement social à Laval.

Définir collectivement un langage, des valeurs, des orientations, des moyens et des priorités d'action fut un défi colossal que nous avons relevé ensemble dans le respect, l'attention, la créativité et le plaisir. De notre première rencontre jusqu'à aujourd'hui, nous nous sommes assurés d'une parole citoyenne. Lors du Sommet du développement social, tenu en novembre 2016, nous avons rassemblé les forces vives de Laval pour broser un portrait de l'environnement social commun à tous les partenaires. Ensemble, nous avons participé activement aux ateliers, nous avons réfléchi et nous avons imaginé une gouvernance partagée pour finalement lancer avec fierté, en juin 2017, la première Politique régionale de développement social de Laval.

Nous aimerions d'ailleurs souligner la qualité de l'animation offerte tout au long de ce processus parfois vertigineux. Animer des rencontres réunissant plus d'une trentaine de leaders en incarnant les valeurs d'équité, de démocratie, de collégialité, de développement durable inscrites dans la PRDS, et ce, tout en tenant compte de la diversité de points de vue et en favorisant la contribution de chacune et chacun, voilà un tour de force relevé de main de maître.

Un immense merci également à toutes les pionnières et à tous les pionniers qui se sont engagés à ouvrir ce chemin porteur de sens et d'espérance, tant pour les citoyennes et citoyens de Laval que pour toutes les intervenantes et tous les intervenants qui œuvrent au quotidien à transformer ce monde, une personne, un groupe, un quartier à la fois.

L'entraide, la solidarité, la collaboration, la reconnaissance de l'autre, la mise en commun des forces et des ressources, l'inclusion : toutes ces valeurs que nous incarnons dans nos organisations ont été mises au service de ce projet d'envergure qui nous portera et nous permettra de faire face ensemble aux défis complexes et diversifiés de notre collectivité.

Au terme de cette démarche exemplaire et innovante, nous avons toutes les raisons de célébrer et d'être fiers d'avoir contribué à ce qui deviendra, nous en sommes convaincus, une source d'inspiration pour plusieurs municipalités et actrices et acteurs du développement social au Québec.

Aujourd'hui, avec ce premier plan d'action, nous avons, encore une fois, toutes les raisons de célébrer et d'être fiers, parce que nous donnons à nos rêves les moyens de s'incarner.

«
**Marcheur,
tu fais le chemin
en marchant.**
»

– Antonio Machado



Crédit photo : Yanick Paquin



Crédit photo : Yanick Paquin



Crédit photo : Yanick Paquin



Je rêve...

– Pierre Tessier

Je rêve...

Je rêve d'un quartier où il fait bon vivre.

Un quartier où je me sens en sécurité, qui favorise les déplacements seuls, en couple, en famille.

Un quartier avec des services de proximité de toutes sortes : loisirs, sport, municipaux et communautaires.

Un quartier avec des services adaptés à mes besoins et accessibles.

Un quartier avec des parcs, des aires de détente, des lieux festifs de rassemblement.

Un quartier où l'implication citoyenne est possible et favorisée.

Un quartier avec des infrastructures favorables à mon développement et à celui de mes proches.

Un quartier où les citoyens se saluent, se sourient et s'entraident.

Un quartier où les inégalités sociales sont inexistantes.

Un quartier où la cohésion des services offerts par l'ensemble des partenaires favorise leur déploiement.

Un quartier où je sens que je suis un citoyen à part entière et cela, peu importe mon statut.

Un quartier où la cohésion sociale est importante et qu'elle est la responsabilité de tout un chacun.

Un quartier où les acteurs majeurs travaillent ensemble et en parfaite harmonie.

Un quartier qui favorise le déplacement actif et le transport collectif.

Un quartier où les organismes qui m'offrent des services de qualité sont reconnus et soutenus suffisamment pour le rendre agréable à y vivre.

Un quartier où je peux exploiter tout mon potentiel, me développer et me réaliser, peu importe mon statut.

Un quartier où le comportement écologique favorise le développement durable.

Un quartier où les enfants peuvent s'amuser, apprendre et se côtoyer.

Un quartier où il est facile de se déplacer à pied et à vélo.

Un quartier où les aînés peuvent avoir des services accessibles et adaptés.

Un quartier où les institutions sont proches des préoccupations citoyennes.

Un quartier où mon autonomie est favorisée et dans lequel je peux m'épanouir.

Un quartier à échelle humaine, à ma mesure, auquel je peux être fier de m'identifier.

Un quartier où je suis informé et rejoint dans mes préoccupations et mes besoins.

Au fond, je rêve d'un quartier où il fait bon vivre, tout simplement. (Pierre Tessier)

Notre ami et collègue Pierre Tessier a travaillé à la Ville de Laval pendant 34 années au cours desquelles il a exercé plusieurs fonctions. Il a notamment été un grand artisan de la Politique familiale, de la Politique de l'activité physique et de la démarche d'intervention communautaire dans les bureaux municipaux lavallois.

En 2015, il a participé à la création de la Division du développement social au sein du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social de la Ville de Laval et il a travaillé à l'intégration au sein de la structure municipale de mandats auparavant dévolus à la Conférence régionale des élus de Laval. Il a également été un leader dans la démarche d'élaboration de la PRDS et de son plan d'action.

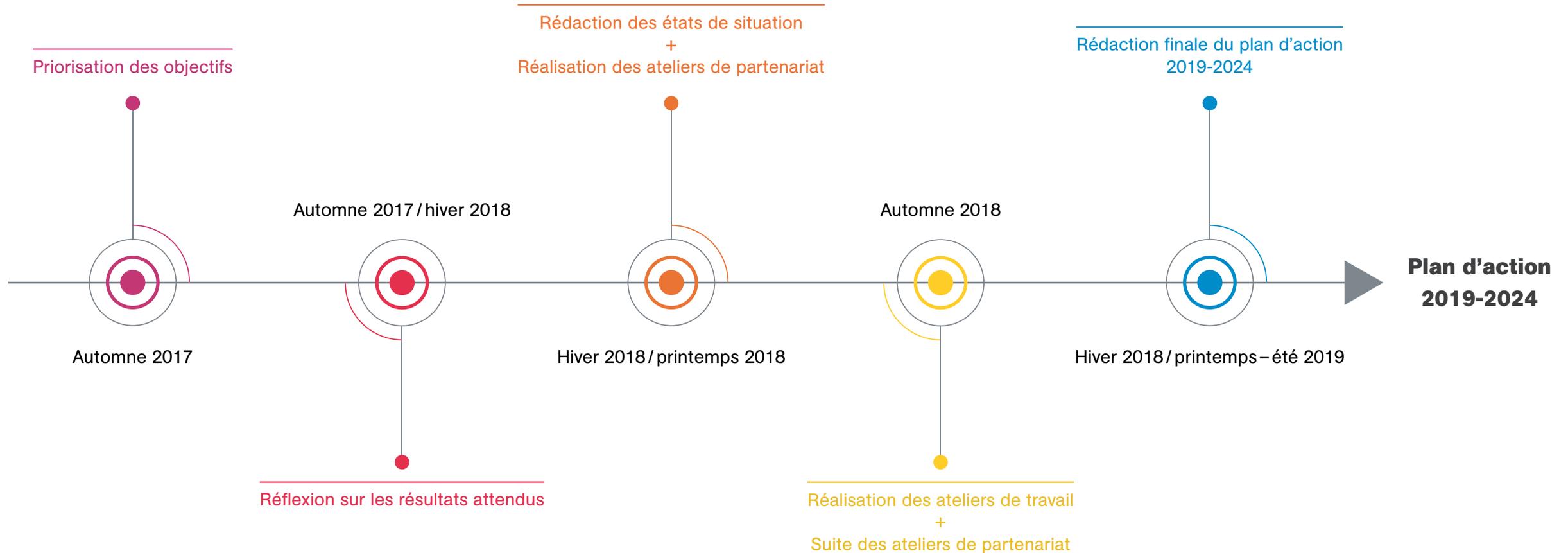
Pour chacun des dossiers majeurs qu'il a pilotés, il a toujours axé ses interventions sur le bien-être des citoyennes et citoyens. Sa passion, son dévouement et son expertise ont contribué à redéfinir l'intervention communautaire sur le territoire lavallois. Il savait faire ressortir le meilleur de chacun des partenaires qu'il côtoyait et reconnaître leur apport, leurs compétences et leur savoir.

Il a écrit le poème Je rêve durant le processus d'élaboration de la PRDS.

Notre ami et collègue Pierre Tessier nous a quittés le 30 septembre 2018.

Démarche d'élaboration du plan d'action

En 2018, à la suite de l'adoption de la PRDS, les membres du comité de pilotage ont amorcé le processus d'élaboration du premier plan d'action. La démarche consistait à coordonner les activités de consultation et de mobilisation de sorte que les actions retenues découlent d'un travail concerté tenant compte des objectifs et des enjeux identifiés et priorisés par les partenaires. Elle visait également à assurer la mise en œuvre du plan d'action, à voir au respect de la vision, des orientations, des objectifs, des valeurs et des principes de la PRDS, à promouvoir le développement social à Laval et enfin, à mobiliser toutes les actrices et tous les acteurs concernés.



Aussi, afin d'évaluer les effets de ce premier plan d'action tout au long de sa mise en œuvre, des indicateurs d'impacts, des sous-objectifs et des indicateurs de résultats ont été identifiés. Des résultats attendus ont été déterminés pour chacun des 11 objectifs priorisés dans la PRDS, et selon la nature de ces résultats, des ateliers de partenariat et des ateliers de travail ont été tenus. À l'issue de ces ateliers, auxquels plus de 170 personnes ont participé, 51 actions concertées ont été identifiées. Ces actions visent globalement à identifier et à définir les problématiques, à se doter d'outils de gestion, à assurer un transfert des connaissances et à définir des stratégies d'interventions axées sur une compréhension fine des enjeux. L'ensemble de cette démarche a permis de consolider l'engagement des partenaires et de privilégier la recherche de l'intérêt collectif plutôt que l'intérêt corporatif.

Schéma du cadre logique



Ces différentes activités ont permis de faciliter la cohérence dans l'élaboration du plan d'action, d'assurer la continuité avec les autres éléments qui ont structuré la démarche et de soutenir le développement d'une logique d'action partagée par les différentes parties prenantes. L'ensemble de ces travaux a permis d'assurer une valeur ajoutée au plan d'action, qui vise l'émergence de nouvelles pratiques et façons de faire tout en cherchant à renforcer, à bonifier ou à transformer des activités existantes sous l'angle du développement social, notamment en établissant des ponts avec les multiples organisations, les diverses concertations et les politiques publiques.

Soulignons que les actrices et acteurs du développement social qui ont participé aux ateliers de partenariat et aux ateliers de travail proviennent d'horizons différents. Ces partenaires ont été invités à prendre part aux travaux selon leurs champs d'expertise, et ce, au bénéfice de la mise en œuvre du plan d'action. Leur mobilisation se traduira par la mise en place de cellules de travail qui se chargeront d'assurer le déploiement des actions. D'ailleurs, au moment d'écrire ces lignes, quelques cellules de travail sont déjà à l'œuvre et d'autres s'y mettront dans les prochains mois, selon le rythme de chacune et en fonction de l'attribution des ressources nécessaires.

Valeurs et principes

Certains éléments fédérateurs de la PRDS ont constitué des assises importantes dans l'élaboration du plan d'action, notamment ses valeurs et principes, qui ont guidé les partenaires dans le choix des interventions.

- Accessibilité universelle
- Créativité et innovation
- Développement durable
- Équité
- Inclusion et intégration
- Pouvoir d'agir
- Solidarité

La définition du développement social

«Un ensemble de processus et de contributions d'une variété d'actrices et d'acteurs visant l'amélioration des conditions de vie et le développement des milieux de vie et du potentiel des personnes et des communautés.»

Ces différents processus consistent à :

1. Favoriser la participation sociale et le vivre-ensemble.
2. Soutenir les communautés de proximité (quartiers).
3. Améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités sociales.
4. Adapter les politiques publiques et favoriser la cohérence entre elles.



Crédit photo: Martin Alarie



Crédit photo: Martin Alarie



Crédit photo: Martin Alarie

ORIENTATION

1

OBJECTIF 1.2

Assurer l'accès à des logements de qualité, salubres, sécuritaires et abordables, tout en favorisant la mixité sociale, notamment par des logements sociaux et communautaires.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE QUARTIERS À L'ÉCHELLE HUMAINE CONTRIBUANT AU MIEUX-ÊTRE DES PERSONNES

Faits saillants des différentes activités de consultation de la PRDS

- Peu de mixité sociale dans la répartition de l'offre de logements sur le territoire;
- Accès restreint à une offre de transport en commun;
- Peu d'offre de services à proximité des logements sociaux et communautaires;
- Manque d'offre de logements sociaux et communautaires sur l'ensemble du territoire;
- Offre insuffisante des logements sociaux et communautaires pour les personnes vivant en situation de vulnérabilité;
- Financement inadéquat des programmes gouvernementaux;
- Iniquité régionale dans le financement des projets de logements sociaux et communautaires;
- Processus laborieux pour les promoteurs dans la réalisation de projets de logements sociaux et communautaires;
- Plusieurs citoyens et organismes manquent d'information sur le processus de développement des logements sociaux et communautaires et sur leur rôle;
- Faible planification régionale concertée des logements sociaux et communautaires.

Lors des séances de travail sur l'élaboration du plan d'action, les partenaires mobilisés ont...

- Exprimé le désir de travailler en complémentarité afin de bien répondre aux besoins des citoyens et de faire connaître à l'ensemble des partenaires leurs différentes expertises et leurs différents services;
- Identifié le besoin de se doter d'une vision régionale commune sur le développement des logements sociaux et communautaires afin d'arrimer les besoins avec les différentes ressources disponibles sur le territoire;
- Souhaité développer une approche intégrée de développement urbain et de développement social pour accompagner les nouveaux projets de logements sociaux et communautaires sur l'ensemble du territoire;
- Reconnu le programme Supplément au loyer (PSL) comme un programme de secours et ont précisé qu'ils ne désirent pas que le marché locatif privé soit privilégié au détriment des autres formes de logements sociaux et communautaires.

OBJECTIF 1.2

Assurer l'accès à des logements de qualité, salubres, sécuritaires et abordables, tout en favorisant la mixité sociale, notamment par des logements sociaux et communautaires.

Indicateur d'impact

L'offre de logements sociaux et communautaires est bonifiée en fonction des besoins des personnes les plus vulnérables.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires (cellule de travail) 
Sous-objectif 1.2.1 Planifier conjointement la coordination des projets de logements sociaux et communautaires émergents ou en cours de développement.		
a) Mettre en place un comité de coordination veillant à optimiser le développement des projets de logements sociaux et communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> → Les projets émergents et en cours sont recensés. → Les besoins sur le territoire sont connus. → Des mécanismes de collaboration entre les partenaires sont mis en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CISSS (DGA et DSPub) ✓ OMH ✓ TROCALL ✓ Ville (DS et URB)
b) Produire un portrait sur les besoins des personnes et des quartiers en termes de logements sociaux et communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> → Les données et portraits existants sont recensés. → Les données manquantes permettant de connaître les besoins spécifiques sont identifiées. → Un portrait permettant d'alimenter le comité de coordination est produit. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CISSS (DGA et DSPub) ✓ TROCALL ✓ Ville (DS et URB)
c) Informer les organismes et les citoyennes et citoyens sur les différentes étapes menant au développement de projets de logements sociaux et communautaires et sur les rôles des différentes organisations concernées et outiller ces dernières.	<ul style="list-style-type: none"> → Des journées de formation (ateliers, colloques, etc.) sont organisées. → Des outils d'information sont produits. → Des mécanismes de suivi avec les membres du comité de coordination sont mis en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ TROCALL ✓ Ville (DS et URB)

ORIENTATION

1

OBJECTIF 1.8

Concevoir, à court et à long terme, un aménagement urbain basé sur la mixité fonctionnelle, les déplacements actifs et la préservation des secteurs patrimoniaux afin d'assurer le développement du plein potentiel des quartiers dans le respect de leur caractère identitaire.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE QUARTIERS À L'ÉCHELLE HUMAINE CONTRIBUANT AU MIEUX-ÊTRE DES PERSONNES

Faits saillants des différentes activités de consultation de la PRDS

- Les partenaires du développement social ont des mandats, des préoccupations et des expériences d'actions concertées quant à l'aménagement du territoire et il importe d'en tirer des leçons (ex. RUI, accessibilité universelle, ADS, etc.);
- Les services de proximité constituent des éléments de réponse aux besoins de la communauté, des personnes, des organisations et des entreprises;
- La qualité, l'accessibilité et la proximité des services varient selon les quartiers;
- Les actrices et acteurs d'un quartier se sont dotés de moyens afin de relever de façon concertée et participative les défis d'aménagement urbain et d'améliorer le vivre-ensemble;
- La mixité fonctionnelle concerne plusieurs aspects ciblés par les divers objectifs de la PRDS : logement social et communautaire, transport actif, services de proximité, écoles accessibles et ouvertes sur la communauté, infrastructures donnant accès à des activités culturelles, de loisir et sportives, espaces publics favorisant les rencontres, etc.;
- Une planification concertée de l'aménagement urbain permet de répondre aux besoins spécifiques des personnes et des quartiers.

Lors des séances de travail sur l'élaboration du plan d'action, les partenaires mobilisés ont...

- Exprimé le souhait de développer une définition lavalloise des différents quartiers à l'échelle humaine, et ce, en fonction du caractère identitaire de chacun et en tenant compte de la mixité fonctionnelle, des déplacements actifs et des secteurs patrimoniaux;
- Identifié le besoin de se doter d'une stratégie intersectorielle régionale permettant de relever de manière concertée les défis liés au développement des quartiers sur les paliers local et régional;
- Souhaité organiser un grand rendez-vous entre les actrices et les acteurs sur le développement urbain.

OBJECTIF 1.8

Concevoir, à court et à long terme, un aménagement urbain basé sur la mixité fonctionnelle, les déplacements actifs et la préservation des secteurs patrimoniaux afin d'assurer le développement du plein potentiel des quartiers dans le respect de leur caractère identitaire.

Indicateur d'impact

L'aménagement du territoire est planifié selon des principes communs permettant le développement des quartiers à l'échelle humaine.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires (cellule de travail) 
Sous-objectif 1.8.1 Définir les différents quartiers à l'échelle humaine en fonction de leur caractère identitaire, en tenant compte de la mixité fonctionnelle, de la mixité sociale, des déplacements actifs et collectifs, des secteurs patrimoniaux et de la qualité de l'environnement.		
a) Interpeler les actrices et acteurs locaux et régionaux ayant une influence sur l'aménagement urbain, les inviter à partager leur documentation (portraits, plans d'action, diagnostics) et les analyser collectivement.	→ Des principes communs et partagés portant sur les quartiers à l'échelle humaine sont identifiés.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CDC de Laval ✓ CISSS (DGA et DSPub) ✓ CSDL ✓ Organismes communautaires ✓ STL ✓ Ville (DS et URB)
b) Organiser une journée d'échange entre les actrices et acteurs et les citoyennes et citoyens sur le développement des quartiers à l'échelle humaine.	<ul style="list-style-type: none"> → Un événement rejoignant une variété d'actrices et d'acteurs, dont des citoyennes et des citoyens, est organisé. → Plusieurs principes concernant l'échelle humaine sont identifiés en fonction des différentes spécificités des divers quartiers. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CISSS (DSPub) ✓ CSDL ✓ Organismes communautaires ✓ PRESL ✓ STL ✓ Ville (DS et URB)

OBJECTIF 2.3

Reconnaître, appuyer et partager l'expertise développée par les organisations favorisant la participation et la mobilisation citoyennes.

Faits saillants des différentes activités de consultation de la PRDS

- La participation des citoyennes et citoyens dans le développement de leur communauté permettrait, entre autres, de renforcer leur sentiment d'appartenance, d'adapter l'offre de services en fonction des besoins exprimés, d'améliorer leurs connaissances civiques, de favoriser leur participation électorale, d'augmenter leur implication bénévole, etc.;
- La participation des populations vivant en contexte de vulnérabilité est importante dans la recherche de solutions aux problèmes qu'elles rencontrent. Ces solutions doivent tenir compte des environnements physiques et sociaux dans lesquels ces populations évoluent.

Lors des séances de travail sur l'élaboration du plan d'action, les partenaires mobilisés ont...

- Nommé l'importance de faire connaître auprès des citoyennes et citoyens les différentes structures de participation citoyenne;
- Rappelé les obligations légales qui incombent à certaines institutions quant à la mise en place de structures de participation citoyenne;
- Affirmé l'importance que ces structures soient accessibles à l'ensemble des citoyennes et citoyens;
- Identifié le besoin de développer des stratégies de transfert de connaissances entre pairs;
- Précisé qu'il existe différents degrés de participation citoyenne (s'informer, participer à des consultations, prendre part à des comités, etc.);
- Réitéré que la participation citoyenne est au cœur de l'action communautaire autonome.

OBJECTIF 2.3

Reconnaître, appuyer et partager l'expertise développée par les organisations favorisant la participation et la mobilisation citoyennes.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires (cellule de travail) 
<p>Sous-objectif 2.3.1 Augmenter les mesures prises par les organisations partenaires du développement social pour soutenir la participation citoyenne.</p>		
<p>a) Mettre en place un panel citoyen qui aura pour mandat de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la réalisation d'un portrait qui caractérise les lieux de participation citoyenne; • Documenter les raisons qui motivent l'engagement des citoyennes et citoyens; • Recenser les mesures pouvant être prises par les organisations pour soutenir la participation citoyenne; • Recommander aux organismes partenaires l'adoption de mesures porteuses. <p>b) Accompagner les organisations dans l'intégration de mesures adaptées favorisant leur participation citoyenne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Un portrait des lieux de participation citoyenne est réalisé. → Les motivations de l'engagement citoyen sont identifiées. → Des mesures pouvant soutenir la participation citoyenne sont répertoriées dans une trousse. → De nouvelles mesures sont mises en pratique. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CDC de Laval ✓ CISSS (DSPub et DSM) ✓ CSDL ✓ RLP ✓ ROIL ✓ RUI ✓ Ville (CONS, DS et VDQ)
<p>Sous-objectif 2.3.2 Célébrer la participation citoyenne avec les citoyennes et citoyens.</p>		
<p>a) Organiser un événement rassembleur (ex.: l'événement 100 en 1 jour)².</p>	<ul style="list-style-type: none"> → L'événement est réalisé. → Des citoyennes et citoyens ont participé à l'événement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CDC de Laval ✓ CISSS (DSPub) ✓ CSDL ✓ PRESL ✓ RLP ✓ ROIL ✓ RUI ✓ Ville (DS et VDQ)

²Événement qui permet aux citoyennes et citoyens et aux organismes de poser des actions citoyennes pendant toute une journée (pour l'année 2019: 1^{er} juin) pour ainsi les rendre actrices et acteurs de la cocréation de la ville de leur rêve.

Indicateur d'impact

L'expertise et les bonnes pratiques favorisant la participation et la mobilisation citoyennes sont partagées entre les organisations.

OBJECTIF 2.4

Valoriser l'entraide et l'éducation populaire comme des moyens favorisant la participation pleine et entière des personnes à la vie sociale et économique.

Faits saillants des différentes activités de consultation de la PRDS

- Les citoyennes et citoyens désirent avoir des quartiers vivants avec un lieu de rassemblement aménagé et animé afin de favoriser l'inclusion sociale, l'entraide et la participation citoyenne;
- Le sentiment d'appartenance à la communauté fait partie des indicateurs de santé; ce sentiment peut influencer la santé physique et mentale;
- Les initiatives en développement social doivent adopter une approche inclusive par :
 - La valorisation des expertises et des expériences multiculturelles dans le milieu de l'emploi;
 - L'intégration des immigrants dans toutes les sphères (emploi, école, vie locale et communautaire);
 - La reconnaissance des besoins et l'inclusion des populations vulnérables (jeunes, âgées, immigrantes, défavorisées, handicapées).

Lors des séances de travail sur l'élaboration du plan d'action, les partenaires mobilisés ont...

- Nommé l'importance de développer les sentiments d'appartenance et de sécurité des citoyennes et citoyens envers leur quartier;
- Affirmé vouloir créer des lieux et des occasions d'échange sur ces thèmes (entraide et éducation populaire) afin de favoriser le transfert de connaissances;
- Reconnu la contribution de plusieurs organisations dans ces champs d'intervention (communautaire, institutionnel, loisirs, culturel);
- Rappelé l'existence d'obstacles à la participation des citoyennes et citoyens aux différentes activités d'entraide ou d'éducation populaire (coûts du transport, coût ou non-disponibilité de halte-garderie, manque de temps, difficultés liées à l'accès à l'information dû à une faible littéracie ou à une faible maîtrise de la langue, peur du jugement);
- Réitéré le manque de financement accordé aux organismes concernés afin qu'ils puissent assumer pleinement le volet d'éducation populaire.

OBJECTIF 2.4

Valoriser l'entraide et l'éducation populaire comme des moyens favorisant la participation pleine et entière des personnes à la vie sociale et économique.

Indicateur d'impact

De nouveaux mécanismes sont mis en place pour soutenir et favoriser l'entraide et l'éducation populaire.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires (cellule de travail) 
Sous-objectif 2.4.1 Consolider les pratiques favorisant l'entraide et la solidarité de proximité.		
a) Créer une communauté de pratique ³ .	→ La communauté de pratique est mise en place et des rencontres ont eu lieu.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CISSS (DSPub) ✓ CSDL ✓ Organismes communautaires ✓ RLP ✓ RUI ✓ Ville (DS et VDQ)
Sous-objectif 2.4.2 Mettre en place des mesures facilitant l'entraide et la solidarité de proximité entre citoyennes et citoyens.		
a) Identifier, avec les actrices et acteurs concernés : <ul style="list-style-type: none"> • Les facteurs favorables et défavorables à l'entraide et à la solidarité de proximité; • Les mesures à mettre en place pour soutenir les initiatives favorisant l'entraide et la solidarité de proximité. b) Mettre en place les mesures identifiées.	→ De nouvelles mesures de soutien à l'entraide et à la solidarité de proximité sont mises en place.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CISSS (DSPub) ✓ CSDL ✓ Organismes communautaires ✓ RLP ✓ RUI ✓ Ville (VDQ)

³Communauté de pratique : groupe de personnes qui partagent une pratique ou un champ d'intérêt et qui se rassemblent pour apprendre les uns des autres, pour collaborer et pour créer des solutions innovantes. <https://passerelles.quebec/ouvrir-communaute>

OBJECTIF 2.4

Valoriser l'entraide et l'éducation populaire comme des moyens favorisant la participation pleine et entière des personnes à la vie sociale et économique.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires (cellule de travail) 
Sous-objectif 2.4.3 Soutenir le développement des compétences en éducation populaire des actrices et acteurs concernés.		
a) Créer une communauté de pratique. b) Développer une vision commune de l'éducation populaire et de l'éducation populaire autonome avec les actrices et acteurs qui y contribuent.	→ La communauté de pratique est mise en place et des rencontres ont eu lieu. → Un document de référence sur l'éducation populaire et l'éducation populaire autonome est réalisé.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ACEF ✓ CDC de Laval ✓ Centraide ✓ CISSS (DSPub) ✓ Culture Laval ✓ Groupe Alpha Laval ✓ Organismes communautaires ✓ RUI ✓ Ville (VDQ)
Sous-objectif 2.4.4 Faire la promotion de l'éducation populaire.		
a) Créer une campagne lavalloise de promotion de l'éducation populaire.	→ Une campagne de promotion est réalisée.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ACEF ✓ CDC de Laval ✓ Centraide ✓ CISSS (DSPub et DRHCAJ) ✓ Culture Laval ✓ Groupe Alpha Laval ✓ Organismes communautaires ✓ RUI ✓ Ville (VDQ)
Sous-objectif 2.4.5 Soutenir le développement des compétences des citoyennes et citoyens pour favoriser une gestion responsable des matières résiduelles.		
a) Déployer une campagne de sensibilisation à l'écocitoyenneté adaptée aux différents publics (enfants, nouveaux arrivants, organismes communautaires, personnes âgées, etc.).	→ Des d'outils de sensibilisation pour les publics visés ont été créés ou adaptés. → Des ateliers de sensibilisation ont été offerts aux publics visés (CPE, écoles, centres communautaires, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CRE ✓ Organismes communautaires ✓ Ville (DS et ENV)

Indicateur d'impact

De nouveaux mécanismes sont mis en place pour soutenir et favoriser l'entraide et l'éducation populaire.



Crédit photo: Yanick Paquin



Crédit photo: Yanick à Paquin



Crédit photo: Sophie Poliquin



Crédit photo: Yanick Paquin



Crédit photo: Sophie Poliquin

ORIENTATION

3

OBJECTIF 3.1

Agir tôt et en continu sur les facteurs de protection et sur les facteurs de risque afin de prévenir l'exclusion sociale associée aux situations de vulnérabilité.

SOUTENIR L'INTÉGRATION ET L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ OU À RISQUE DE L'ÊTRE

Faits saillants des différentes activités de consultation de la PRDS

- Les personnes vivant en situation de vulnérabilité sont nombreuses, et les facteurs y contribuant sont variés. De plus, on constate un écart dans l'état de santé entre les Lavalloises et Lavallois des catégories de revenus supérieures et inférieures;
- La région et les communautés de proximité doivent être responsables et solidaires à l'égard des populations vulnérables. Elles doivent offrir des environnements favorables au bien-être de tous, permettant de réduire l'apparition et l'impact des situations de vulnérabilité (facteurs de protection). Une diversité de partenaires offre des services aux populations vulnérables et partage la volonté de toujours mieux répondre aux besoins de ces populations. Les services de proximité, notamment l'accès aux ressources essentielles, constituent des éléments de réponse aux besoins des communautés.

Lors des séances de travail sur l'élaboration du plan d'action, les partenaires mobilisés ont...

- Affirmé l'importance d'agir en prévention et de se préoccuper de toutes les personnes vivant en contexte de vulnérabilité ou à risque de l'être;
- Précisé qu'agir tôt, dès la grossesse et la petite enfance, est important, et qu'il faut aussi se préoccuper de tous, peu importe leur âge;
- Nommé l'importance de reconnaître les besoins spécifiques des populations plus vulnérables pour favoriser leur inclusion (jeunes, personnes âgées, immigrantes, défavorisées, ou handicapées);
- Identifié la nécessité d'avoir une meilleure connaissance des facteurs de risque et de protection de l'exclusion sociale et de leur présence dans les différents quartiers de la région.

OBJECTIF 3.1

Agir tôt et en continu sur les facteurs de protection et sur les facteurs de risque afin de prévenir l'exclusion sociale associée aux situations de vulnérabilité.

Indicateur d'impact

Un groupe de citoyennes et de citoyens, incluant des personnes à risque d'exclusion sociale, est mobilisé dans chaque communauté pour agir sur les facteurs de risque et de protection.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires (cellule de travail) 
Sous-objectif 3.1.1 Agir collectivement sur les facteurs associés à l'exclusion sociale.		
a) Réaliser, à court terme, des rencontres de travail pour développer et s'approprier une vision commune des facteurs de risque et de protection de l'exclusion sociale. b) Choisir les facteurs de risque et de protection pour lesquels une démarche de collecte de données qualitatives est à mettre en place. c) Pour chaque communauté, soutenir des projets en lien avec les facteurs de risque et de protection émanant d'initiatives citoyennes pouvant regrouper, entre autres, des personnes à risque d'exclusion sociale, des intervenantes et intervenants, des chercheuses et chercheurs, etc.	→ Les données qualitatives sur les facteurs identifiés ont été collectées. → Des initiatives citoyennes favorisant l'inclusion sociale et agissant sur les facteurs identifiés sont mises en place.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avenir d'enfants ✓ CDC de Laval ✓ CDLC ✓ CISSS (DSPub, DI-TSA-DP et DPSMD) ✓ CPS ✓ CSDL ✓ Mieux-Naître à Laval ✓ Organismes communautaires ✓ RLP ✓ ROPPHL ✓ RUI ✓ TCLCF ✓ TCRAL ✓ TOCFL ✓ Ville (DS)

ORIENTATION

3

OBJECTIF 3.2

Soutenir l'accompagnement global et continu des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être, en fonction de leurs besoins.

SOUTENIR L'INTÉGRATION ET L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ OU À RISQUE DE L'ÊTRE

Faits saillants des différentes activités de consultation de la PRDS

- Les personnes en situation de vulnérabilité, étant donné les facteurs de risque auxquels elles sont exposées (la pauvreté, les limitations physiques et intellectuelles, la discrimination, etc.), sont plus susceptibles de rencontrer des obstacles qui les fragilisent et les empêchent de maintenir leur état d'équilibre, tant sur le plan physique que psychologique;
- Une approche inclusive et la reconnaissance des besoins particuliers de chaque personne sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de vie, de réduire les inégalités sociales et de favoriser l'inclusion de tous;
- L'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être nécessite un continuum de services misant sur la collaboration entre les différents réseaux;
- Les organismes communautaires sont des milieux de vie qui favorisent l'entraide et l'inclusion. Ils sont bien intégrés à leur communauté et sont appréciés pour leur accompagnement global, leur accessibilité, leur accueil chaleureux et aidant et leur approche sans jugement.

Lors des séances de travail sur l'élaboration du plan d'action, les partenaires mobilisés ont...

- Préconisé un accompagnement favorisant une approche globale de la personne dans la recherche de réponses à ses besoins spécifiques. La reconnaissance des besoins propres aux différentes situations de vulnérabilité est nécessaire (par exemple, les personnes: jeunes, âgées, immigrantes, défavorisées ou handicapées).
- Identifié l'accompagnement comme étant un levier pour développer le potentiel des individus et leur autonomie en favorisant leur pouvoir d'agir, l'exercice de leurs droits et responsabilités, le recours aux services et ressources, leur insertion sociale et professionnelle et la réalisation de leurs projets de vie;
- Souhaité agir davantage auprès des personnes «à risque» avant que leur situation ne se dégrade;
- Reconnu l'importance de travailler sur le référencement entre organisations pour favoriser la continuité des services;
- Identifié le manque de services dans certains domaines, et souligné que ces situations nécessitent la collaboration d'une pluralité d'actrices et d'acteurs afin d'augmenter l'offre de services en fonction des besoins identifiés.

OBJECTIF 3.2

Soutenir l'accompagnement global et continu des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être, en fonction de leurs besoins.

Indicateur d'impact

Les obstacles nuisant à l'accompagnement global et continu des personnes en situation de vulnérabilité sont réduits.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires (cellule de travail) 
Sous-objectif 3.2.1 Développer et formaliser des mécanismes de référence fluides et des pratiques collaboratives intersectorielles et multiréseau.		
a) Mettre en place un groupe de travail ayant pour mandat d'identifier et: <ul style="list-style-type: none"> • De préciser les enjeux et les défis dans les collaborations formelles et informelles intersectorielles et multiréseau existantes; • De documenter les mécanismes porteurs de travail collaboratif et de référencement intersectoriel; • De documenter les pratiques jugées porteuses par les partenaires dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité; • De mettre en œuvre des projets d'amélioration du référencement et de la collaboration. 	<ul style="list-style-type: none"> → Un groupe de travail est mis en place et réalise le mandat. → De nouveaux projets intersectoriels et multiréseau visant l'amélioration du référencement et de la collaboration sont mis en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CDC de Laval ✓ CIL ✓ CISSS (DSPub) ✓ COSML ✓ Jeun'Est en forme ✓ Marigot en forme ✓ Organismes communautaires ✓ ROIIL ✓ RLP ✓ TCLCF ✓ TOCFL
b) Développer une collaboration entre le 811, le 211, le 311 et les organismes du milieu pour favoriser un meilleur référencement.	<ul style="list-style-type: none"> → Un mécanisme de collaboration entre le 811, le 211, le 311 et les organismes du milieu est mis en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CDC de Laval ✓ CISSS (DSPub et DPSMD) ✓ COSML ✓ Forme ta vie ✓ Marigot en forme ✓ Centre de référence du Grand Montréal ✓ RLP ✓ TCLCF ✓ Ville (DS et COM)

OBJECTIF 3.2

Soutenir l'accompagnement global et continu des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être, en fonction de leurs besoins.

Indicateur d'impact

Les obstacles nuisant à l'accompagnement global et continu des personnes en situation de vulnérabilité sont réduits.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires (cellule de travail) 
Sous-objectif 3.2.1 – Suite Développer et formaliser des mécanismes de référence fluides et des pratiques collaboratives intersectorielles et multiréseau.		
c) Identifier les enjeux dans l'accompagnement des nouveaux arrivants à partir des parcours types et mettre en place un continuum de services.	→ Des solutions favorisant une meilleure continuité dans l'accompagnement des nouveaux arrivants sont mises en œuvre.	✓ Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval ✓ TRIDIL
d) Suivre la mise en œuvre des projets pilotes suivants, sous l'angle du développement ou de l'amélioration des pratiques de référencement et de collaboration intersectorielles : → Écoles et organismes de la communauté.	→ Des pratiques de référencement et de collaboration intersectorielles sont mises en place pour chacun des projets ci-dessous.	✓ CDLC ✓ CIL ✓ CISSS (DSPub) ✓ CREP ✓ CSDL ✓ Jeun'Est en forme ✓ Marigot en forme ✓ Organismes communautaires ✓ OCFL ✓ RLP
→ Santé mentale : organismes et réseau de la santé.		✓ CCVM ✓ CISSS (DSPub et DPSMD) ✓ COSML ✓ Organismes communautaires ✓ ROIL
→ Immeubles Val-Martin : développer la collaboration entre les différents organismes du milieu.		✓ Groupe de liaison Immeubles Val-Martin

Indicateur d'impact

Les obstacles nuisant à l'accompagnement global et continu des personnes en situation de vulnérabilité sont réduits.

OBJECTIF 3.2

Soutenir l'accompagnement global et continu des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être, en fonction de leurs besoins.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires (cellule de travail) 
<p>Sous-objectif 3.2.2 Favoriser l'implantation ou la consolidation de services ou de projets collectifs ou concertés qui répondent à des besoins pour lesquels les citoyennes et citoyens en situation de vulnérabilité ne peuvent obtenir de services sur le territoire de Laval.</p>		
<p>a) Identifier collectivement, dans les trajectoires d'aide aux personnes en situation de vulnérabilité, les lieux où les besoins sont non répondus et les situations où il y a une rupture dans l'accompagnement due au manque de ressources.</p>	<p>→ Un nouveau projet ou un nouveau service issu d'une concertation est mis en place, ou une offre de services pour laquelle il y a des besoins non répondus est augmentée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CISSS (DGA et DSPub) ✓ ROIL ✓ TCLCF ✓ Ville (DS)
<p>Sous-objectif 3.2.3 Sensibiliser les intervenantes et intervenants des différents réseaux à l'importance d'adapter leur approche auprès des personnes vivant en contexte de vulnérabilité.</p>		
<p>a) Mettre en place une communauté de pratique ayant notamment pour mandat de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer une occasion de porter une réflexion intersectorielle sur les multiples facettes de la vulnérabilité, plus précisément à Laval; • Offrir une formation ou un atelier sur l'accompagnement global et continu des personnes en situation de vulnérabilité. 	<p>→ Une rencontre sur les différentes facettes de la vulnérabilité à Laval est tenue.</p> <p>→ Un événement intersectoriel régional a lieu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CCVM ✓ CDLC ✓ CIL ✓ CISSS (DSPub) ✓ Forme ta vie ✓ Jeun'Est en forme ✓ Marigot en forme ✓ Organismes communautaires ✓ RLP ✓ ROIL ✓ TCLCF ✓ TOCFL

ORIENTATION

4

OBJECTIF 4.1

Mobiliser les actrices et acteurs du milieu autour de la réussite scolaire, de la réussite éducative et de la qualification des personnes.

STIMULER LA VITALITÉ SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Faits saillants des différentes activités de consultation de la PRDS

- L'ensemble des partenaires a besoin de s'approprier la vision de la réussite éducative;
- Il est nécessaire de développer la collaboration et le partenariat entre les actrices et acteurs de la réussite scolaire, de la réussite éducative et de la qualification des personnes;
- Il est important de reconnaître les rôles et les expertises de toutes les actrices et de tous les acteurs afin d'agir en complémentarité pour que tous puissent contribuer selon leurs spécificités à la réussite scolaire, la réussite éducative et la qualification des personnes;
- Les besoins sont nombreux et différents selon les quartiers et les secteurs d'activités. Certains enjeux passent inaperçus. Il est important de prendre en compte les écarts entre les données locales, régionales et socioéconomiques.

Lors des séances de travail sur l'élaboration du plan d'action, les partenaires mobilisés ont...

- Affirmé l'importance que les actrices et acteurs de la qualification des personnes, de la persévérance et de la réussite éducative mettent en œuvre des partenariats qui dépassent les divisions administratives;
- Reconnu l'impact positif de la collaboration école-famille-communauté;
- Ciblé les périodes de transition comme étant des étapes importantes dans les parcours vers la réussite scolaire, la réussite éducative et la qualification des personnes;
- Nommé le manque de cohérence entre les différents appels de projets et leur financement;
- Identifié la difficulté à planifier un continuum de services.

Indicateur d'impact

Les liens entre le milieu scolaire et la communauté se sont resserrés et sont plus cohésifs.

OBJECTIF 4.1

Mobiliser les actrices et acteurs du milieu autour de la réussite scolaire, de la réussite éducative et de la qualification des personnes.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires (cellule de travail) 
Sous-objectif 4.1.1 Favoriser et valoriser les projets de collaboration et de partenariat en réussite éducative et en qualification des personnes.		
a) Développer une compréhension commune de la réussite éducative et du rôle des différents partenaires y contribuant. b) Réaliser une stratégie de mobilisation et de communication ayant pour but de faire connaître la définition partagée de la réussite éducative et les rôles des partenaires. c) Partager les expertises des partenaires.	→ Une définition et une vision de la réussite éducative sont déterminées et partagées. → La stratégie de mobilisation et de communication est mise en œuvre.	✓ CISSS de Laval (DPJe et DSPub) ✓ CREP ✓ CSDL ✓ CSWL ✓ Organismes communautaires ✓ RLPRÉ ✓ Ville (DS)
d) Tenir des événements ou des activités de reconnaissance rassemblant différents réseaux et visant à valoriser et à démontrer les pratiques et/ou les conditions gagnantes de collaboration. e) Développer des outils de communication valorisant les pratiques collaboratives intersectorielles et pouvant être utilisées et diffusées dans différents contextes. f) Organiser des rencontres entre la communauté et les directions/professionnels/équipes-écoles.	→ Des activités de reconnaissance et des événements sont tenus. → Des outils sont réalisés et diffusés. → Des rencontres entre les différents partenaires représentant les écoles et la communauté sont organisées.	✓ CISSS de Laval (DSPub) ✓ CREP ✓ CSDL ✓ CSWL ✓ Organismes communautaires ✓ RLPRÉ ✓ Ville (DS et VDQ)
g) Communiquer aux différents partenaires de la réussite éducative le plan d'engagement vers la réussite de la CSDL. h) Identifier les contributions possibles des différents partenaires de la réussite éducative aux travaux de la CSDL et les mettre en œuvre.	→ Des activités d'information entre la CSDL et les actrices et acteurs du milieu sont réalisées. → Les contributions des partenaires aux travaux de la CSDL sont identifiées et mises en œuvre.	✓ CISSS de Laval (DSPub) ✓ CREP ✓ CSDL ✓ Organismes communautaires ✓ RLPRÉ ✓ Ville (DS et VDQ)

ORIENTATION

4

OBJECTIF 4.2

Favoriser la concertation intersectorielle et multiréseau pour répondre de manière intégrée aux besoins des personnes et des communautés.

STIMULER LA VITALITÉ SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Faits saillants des différentes activités de consultation de la PRDS

- Il existe plusieurs instances de concertations et celles-ci agissent de différentes façons sur le développement social de notre région;
- 60 % des organismes communautaires sont régionaux;
- Les organisations qui participent aux concertations partagent plusieurs défis, dont celui de se sentir hyperconcertées;
- Plusieurs de ces organisations ont une vision selon laquelle elles offrent des services et ne se perçoivent pas comme étant des actrices du développement social;
- Les orientations de la PRDS et les mesures structurantes du développement social identifiées (comme les services de proximité) rallient les organisations et les concertations, peu importe la situation des individus qu'elles accompagnent (personnes immigrantes, familles, personnes handicapées, etc.) ou leur groupe d'âge (personnes âgées, jeunes, petite enfance, etc.).

Lors des séances de travail sur l'élaboration du plan d'action, les partenaires mobilisés ont...

- Identifié le réseautage entre les lieux de concertation comme un moyen efficace d'offrir à la population de meilleurs services;
- Affirmé le besoin de se doter d'une planification régionale afin de répondre de façon complémentaire et cohérente aux besoins de la population;
- Précisé l'importance, pour les concertations locales, régionales, intersectorielles et multiréseau, de s'autodéterminer;
- Nommé le besoin de mettre en place une démarche de réflexion sur les besoins et perspectives de concertation à Laval, sur la définition des territoires couverts par les concertations locales et sur la représentation des organismes régionaux aux tables de concertation locales et régionales;
- Souhaité adopter une approche inclusive, c'est-à-dire qui s'adresse à toutes les Lavalloises et à tous les Lavallois, et reconnaître l'expertise citoyenne et communautaire pour le développement régional à long terme.

Indicateur d'impact

Les conditions favorables des concertations régionales et locales sont identifiées et mises en place afin de répondre de façon complémentaire et de manière intégrée aux besoins des personnes et des communautés.

OBJECTIF 4.2

Favoriser la concertation intersectorielle et multiréseau pour répondre de manière intégrée aux besoins des personnes et des communautés.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires (cellule de travail) 
Sous-objectif 4.2.1 Développer une vision partagée des conditions favorisant la concertation locale, multisectorielle et multiréseau.		
a) Identifier, avec les représentants des concertations locales et régionales, selon une approche territoriale intégrée, les paramètres, les leviers disponibles et les conditions favorisant la concertation. b) Outiller les concertations locales et régionales, intersectorielles et multiréseau et les accompagner dans leur processus d'autodétermination en tenant compte des conditions favorables, des paramètres et des leviers disponibles.	→ Les paramètres, les leviers disponibles et les conditions favorisant la concertation sont identifiés. → Des outils aidant les concertations à s'autodéterminer sont développés. → Les concertations locales, régionales, intersectorielles et multiréseau qui le souhaitent sont accompagnées dans leur processus d'autodétermination.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avenir d'enfants ✓ CDC de Laval ✓ CDLC ✓ Centraide ✓ CIL ✓ CISSS (DGA et DSPub) ✓ CSDL ✓ CSWL ✓ Initiative locale Saint-François en action ✓ Organismes communautaires
Sous-objectif 4.2.2 Soutenir la concertation locale et régionale afin d'améliorer la qualité et les conditions de vie des populations relativement à des enjeux priorités par le milieu.		
a) Consolider ou développer des concertations intersectorielles et multiréseau afin d'améliorer la qualité et les conditions de vie des populations relativement aux enjeux prioritaires identifiés par le milieu.	→ Les concertations intersectorielles et multiréseau sont consolidées ou développées.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ RLP ✓ ROPPHL ✓ RUI ✓ TCRAL ✓ Ville (DS et VDQ)

ORIENTATION

4

OBJECTIF 4.3

Valoriser et soutenir l'action communautaire autonome et la défense collective des droits.

STIMULER LA VITALITÉ SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Faits saillants des différentes activités de consultation de la PRDS

- L'action communautaire autonome, et plus largement, l'action communautaire, vise l'amélioration du tissu social et des conditions de vie des personnes et de leur communauté;
- Les groupes communautaires portent les valeurs de solidarité, de respect, de démocratie et de justice sociale;
- Les groupes communautaires offrent des milieux de vie et des services de proximité qui favorisent l'entraide, l'inclusion, la participation et l'autonomisation (empowerment);
- L'expertise citoyenne et communautaire contribue au développement de Laval.

Lors des séances de travail sur l'élaboration du plan d'action, les partenaires mobilisés ont...

- Nommé le défi que représente la mobilisation des actrices et acteurs provenant de tous les secteurs du développement social autour de cet objectif;
- Identifié le besoin d'élaborer avec l'ensemble des actrices et acteurs du développement social des stratégies de soutien à l'action communautaire autonome et à la défense collective des droits;
- Affirmé la contribution importante de l'action communautaire autonome et de la défense collective des droits au développement social.

OBJECTIF 4.3

Valoriser et soutenir l'action communautaire autonome et la défense collective des droits.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires (cellule de travail) 
<p>Sous-objectif 4.3.1 Faire connaître les spécificités de l'action communautaire autonome et de la défense collective des droits aux actrices et acteurs du développement social par la diffusion d'un document de référence.</p>		
<p>a) Rédiger un document de référence qui présente les spécificités de l'action communautaire autonome et la défense collective des droits ainsi que les conditions favorisant son développement et sa consolidation.</p> <p>b) Mettre en place un comité de lecture composé d'actrices et d'acteurs plus éloignés de l'action communautaire autonome et de la défense collective des droits.</p> <p>c) Développer, avec l'ensemble des actrices et acteurs impliqués, des stratégies de diffusion.</p>	<p>→ Un document de référence est rédigé.</p> <p>→ Des actrices et acteurs plus éloignés de l'action communautaire autonome et de la défense collective des droits prennent part au comité de lecture.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CDC de Laval ✓ CISSS (DGA et DSPub) ✓ CSDL ✓ ROIIL ✓ TCLCF ✓ Ville (DS)
<p>Sous-objectif 4.3.2 Mobiliser des actrices et acteurs du développement social pour la mise en place de stratégies de soutien au développement et à la consolidation de l'action communautaire autonome et de la défense collective des droits.</p>		
<p>a) Créer des occasions d'échange entre les actrices et acteurs régionaux afin qu'ils identifient les obstacles et les stratégies pour les écarter.</p> <p>b) Mettre en place les stratégies.</p>	<p>→ Des stratégies sont mises en place.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CDC de Laval ✓ CISSS (DGA et DSPub) ✓ CSDL ✓ ROIIL ✓ TCLCF ✓ Ville (DS)

Indicateur d'impact

Des stratégies de soutien à l'action communautaire autonome et à la défense collective des droits sont consolidées ou développées.

ORIENTATION

4

OBJECTIF 4.4

Valoriser et soutenir les projets d'économie sociale et solidaire.

STIMULER LA VITALITÉ SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Faits saillants des différentes activités de consultation de la PRDS

- Depuis le début des travaux de la PRDS, le portrait du milieu de l'économie sociale s'est bonifié. Un portrait réalisé en 2018 par le Pôle régional d'économie sociale de Laval ainsi qu'un portrait national réalisé par l'Institut de la statistique du Québec font ressortir les éléments suivants:
 - L'économie sociale lavalloise (entreprise d'économie sociale et action communautaire avec volet d'économie sociale) regroupe 270 organisations distinctes, ce qui place la région lavalloise au dernier rang à ce chapitre au Québec;
 - Ces organisations emploient près de 9 000 personnes et génèrent des revenus 568,7 M\$;
 - L'économie sociale lavalloise représente 4,1 % du PIB, tandis que la moyenne régionale québécoise est de 7 %;
- Les entreprises d'économie sociale sont des organisations qui allient rentabilité économique, mission sociale et réponse aux besoins d'une collectivité de membres ou d'utilisateurs, tout en étant gouvernées démocratiquement;
- Les initiatives citoyennes doivent être valorisées et soutenues afin de stimuler la collaboration et la solidarité.

Lors des séances de travail sur l'élaboration du plan d'action, les partenaires mobilisés ont...

- Reconnu que le concept d'économie sociale mérite d'être plus connu du grand public et de plusieurs actrices et acteurs du développement social;
- Identifié le besoin d'arrimer les ressources disponibles pour soutenir le développement des projets d'économie sociale.

OBJECTIF 4.4

Valoriser et soutenir les projets d'économie sociale et solidaire.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires (cellule de travail) 
Sous-objectif 4.4.1 Créer un événement récurrent faisant la promotion des initiatives à impact social par et pour les actrices et acteurs du développement social.		
a) Réaliser des trajectoires d'impact ⁴ dans le cadre des <i>Laboratoires d'innovation sociale</i> . b) Développer une large vitrine dédiée à la promotion des initiatives à impact social.	→ L'événement est réalisé. → Un outil de promotion des initiatives à impact social est développé.	✓ CDC de Laval ✓ CISSS (DSPub) ✓ Collège Montmorency ✓ Culture Laval ✓ Forum jeunesse ✓ PRESL ✓ Ville (BIBLIO et DS)

Indicateur d'impact

De nouvelles actrices et de nouveaux acteurs sont mobilisés autour de projets d'économie sociale et solidaire.

⁴Une trajectoire d'impact est un lieu de rencontre et de discussion entre des actrices et acteurs aux visées et aux compétences complémentaires. À travers des processus de génératrices d'innovations sociales, ces actrices et acteurs sont appelés à collaborer afin de répondre à un besoin ou à un enjeu par des initiatives novatrices à fort impact social.

ORIENTATION

5

OBJECTIF 5.1

Agir équitablement dans tous les quartiers sur les conditions individuelles et collectives favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation pour toutes et tous.

STIMULER LA CRÉATION ET VOIR AU MAINTIEN DE MILIEUX DE VIE SÉCURITAIRES ET FAVORABLES À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE DES PERSONNES

Faits saillants des différentes activités de consultation de la PRDS

- Les secteurs où l'on dénombre le moins d'épiceries comptent des secteurs qui renferment une importante proportion de la population à risque d'insécurité alimentaire;
- Il est important de retrouver, dans chaque quartier à l'échelle humaine, une offre de services et des commerces de proximité permettant de satisfaire les besoins de base, notamment en alimentation.

Lors des séances de travail sur l'élaboration du plan d'action, les partenaires mobilisés ont...

- Priorisé les actions facilitant l'accès aux aliments sains dans les secteurs moins bien pourvus (selon les critères d'accessibilité physique et économique, puis de qualité de l'offre);
- Privilégié l'amélioration de l'offre alimentaire en misant sur les commerces de quartier déjà existants;
- Identifié la nécessité de mettre en réseau les actrices et acteurs de la saine alimentation pour tous, notamment ceux du secteur privé;
- Cherché à maximiser la collaboration entre les partenaires de la saine alimentation pour tous et de l'agriculture urbaine.

Indicateur d'impact

De nouvelles initiatives concertées améliorant l'offre alimentaire dans les quartiers les moins bien pourvus sont mises en place.

OBJECTIF 5.1

Agir équitablement dans tous les quartiers sur les conditions individuelles et collectives favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation pour toutes et tous.

Actions 	Indicateurs de résultats 	Partenaires  (cellule de travail)
<p>Sous-objectif 5.1.1 Mettre en place des initiatives pour améliorer l'offre alimentaire saine et abordable dans les quartiers les moins bien pourvus.</p>		
<p>a) Mettre en œuvre le projet d'épicerie ambulante du Collectif.</p> <p>b) Améliorer la qualité de l'offre alimentaire dans les commerces existants (ex. : dépanneurs, pharmacies).</p>	<p>→ L'épicerie ambulante dessert les quartiers les moins bien pourvus.</p> <p>→ L'offre alimentaire de qualité pour chacun des secteurs est augmentée, dans la mesure du possible, dans les commerces existants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Association des popotes roulantes de Laval ✓ Au Panier ✓ CASAL ✓ CBML ✓ CISSS (DSPub) ✓ Enfant d'Abord ✓ MAPAQ ✓ Organismes communautaires ✓ TDAL ✓ TIR-SHV ✓ TOCFL ✓ Ville (DE et BGP)
<p>Sous-objectif 5.1.2 Travailler de façon concertée, intersectorielle et collaborative en créant un comité spécifique à l'agriculture urbaine au sein de la Table de développement agroalimentaire de Laval.</p>		
<p>a) Élaborer un plan de développement ou un cadre de référence régional incluant une analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces, un portrait des initiatives existantes sur le territoire, une vision commune de développement, une clarification des rôles et des recommandations pour favoriser le développement de l'agriculture urbaine.</p>	<p>→ Un groupe de travail intersectoriel en agriculture urbaine est mis en place.</p> <p>→ Un plan de développement ou un cadre de référence régional en agriculture urbaine est élaboré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CASAL ✓ Centre de formation horticole ✓ CISSS (DSPub) ✓ CRE ✓ CSDL ✓ Enfant d'Abord ✓ Ferme Jeunes au Travail ✓ Organismes communautaires
<p>Sous-objectif 5.1.3 Se doter d'orientations régionales favorisant l'émergence de projets novateurs en agriculture urbaine.</p>		
<p>b) Développer un laboratoire d'innovation sociale favorisant l'émergence d'un projet pilote basé sur les pratiques collaboratives et la mutualisation des ressources en agriculture urbaine.</p>	<p>→ Un nouveau projet collectif en agriculture urbaine est développé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MAPAQ ✓ PRESL ✓ TDAL ✓ TIR-SHV ✓ Ville (DE, DS, ENV, URB et TP)

⁹Le Collectif est composé de : Enfant d'Abord, APRL, Au Panier, citoyens.



Actions transversales

Une lecture transversale effectuée lors de l'analyse ayant mené à l'identification des actions à intégrer au plan d'action de la PRDS a permis, d'une part, de démontrer que le découplage des différents secteurs d'intervention maximisera leur impact auprès de la population. D'autre part, cette transversalité, facilitée par une vision commune, par une analyse partagée des enjeux et par l'élaboration concertée des stratégies à mettre en œuvre afin que les différents objectifs de la PRDS soient atteints, constitue une approche intégrée. Cette approche repose sur une volonté mutualisée d'agir sur des causes communes, de briser les « silos », de créer des continuums entre les différents services offerts par les organisations et les autres partenaires, d'assurer une complémentarité des actions, de tenir compte des différentes composantes des enjeux et de comprendre et mesurer l'impact de certaines interventions sectorielles sur une situation globale. L'ensemble de ces actions seront, principalement, portées par le comité de coordination du plan d'action.

Harmonisation des politiques

Par leur caractère structurant, les politiques publiques ont des effets importants sur la qualité de vie des Lavalloises et des Lavallois, sur leurs comportements et sur leur environnement. Elles permettent d'atténuer ou de favoriser certains phénomènes, elles définissent des enjeux, établissent des orientations et fournissent les assises d'un plan d'action. Afin d'agir avec une plus grande efficacité sur les facteurs qui influencent la qualité de vie à Laval, l'arrimage des politiques publiques entre elles permettra d'intensifier les collaborations entre les partenaires des différents secteurs d'activités.

Plusieurs politiques publiques cherchent à mobiliser la région selon des thématiques spécifiques et sectorielles, ce qui demande qu'elles s'accordent entre elles. Pour être plus efficaces dans leurs efforts de développement de la qualité de vie à Laval, les promoteurs de ces politiques doivent réduire les contradictions, les chevauchements et les vases clos.

Optimiser le développement social veut dire intégrer les diverses politiques publiques afin qu'elles atteignent une portée maximale. Par exemple, la vision stratégique du développement social identifiée dans la PRDS pourrait être introduite dans les prochains documents de planification des différentes organisations qui décideront de s'y associer. Par des mesures souples, il sera possible de faciliter, au sein des organisations, la planification, la gestion et la concertation des interventions permettant à divers acteurs de contribuer de façon harmonisée au développement social.

ORIENTATION

6

Indicateur d'impact

La PRDS est prise en compte dans les différentes politiques publiques qui touchent le développement social.

S'ASSURER DE L'ADAPTATION ET DE LA COHÉRENCE ENTRE LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA PRDS

Sous-objectif 	Actions 	Indicateurs de résultats 
6.1 Assurer l'arrimage de la PRDS avec les politiques publiques actuelles et à venir.	a) Lors de l'élaboration de nouvelles politiques publiques (incluant des programmes, plan d'action, etc.), s'assurer de leur cohérence avec la PRDS lorsque possible et, le cas échéant, émettre des recommandations. b) Mettre en place des mécanismes assurant une cohérence entre les politiques publiques et les actions concertées en développement social.	→ Des nouvelles politiques publiques sont cohérentes avec la PRDS. → Des mécanismes sont mis en place.
6.2 Assurer une vigie quant à l'impact des politiques publiques sur le développement social à Laval.	a) Faire un inventaire des différentes politiques publiques qui touchent le développement social à Laval et identifier leurs impacts sur la région afin d'élaborer des recommandations à transmettre aux parties concernées, lorsque pertinent.	→ Un inventaire des différentes politiques publiques qui touchent le développement social à Laval est produit.

Pédagogie et communication

L'appropriation de la PRDS par les actrices et acteurs de la démarche est un enjeu important, tout comme c'en est un pour les citoyennes et citoyens. En effet, par leurs gestes individuels et collectifs, les citoyennes et citoyens deviennent des parties prenantes de l'avenir et du développement de leur milieu. Ainsi, c'est en leur donnant l'occasion d'exprimer leurs besoins essentiels et en favorisant leur mobilisation qu'il est possible de les motiver à y prendre part. D'ailleurs, les raisons de le faire sont multiples : pouvoir influencer les décisions; proposer des solutions; défendre ses droits; poser des questions; etc. De plus, les personnes qui s'impliquent créent des solidarités et des mouvements sociaux à l'échelle des communautés, des régions et de la société. Soulignons que la participation citoyenne publique a été au cœur des consultations réalisées en 2017 dans le cadre du processus de rédaction de la PRDS. Il est donc important pour le déploiement du plan d'action de s'assurer de la participation de l'ensemble des actrices et acteurs du développement social, dont font partie les citoyennes et citoyens.

STRATÉGIE TRANSVERSALE :

Pédagogie et communication

OBJECTIF :

Susciter l'adhésion des partenaires et de la population à la PRDS et stimuler leur participation dans le déploiement du plan d'action.

INDICATEUR D'IMPACT :

Plusieurs actrices et acteurs du développement social (y compris la population) adhèrent à la PRDS.

Sous-objectif 	Actions 	Indicateurs de résultats 
<p>7.1 Informer les actrices et acteurs ainsi que la population sur la PRDS et son plan d'action.</p>	<p>a) Élaborer un plan de communication incluant l'utilisation de différents outils de communication (sites Internet, infolettre, vidéos, articles dans les journaux, trousse pédagogique, etc.).</p> <p>b) Développer une programmation d'activités pédagogiques autour de la PRDS et de son plan d'action.</p>	<p>→ Le plan de communication est élaboré et mis en œuvre.</p> <p>→ Une programmation d'activités pédagogiques est élaborée.</p>
<p>7.2 Favoriser l'intégration de la PRDS au sein des organismes partenaires.</p>	<p>a) Créer des occasions d'échanges entre les organisations sur les stratégies utilisées ou à mettre en place pour y intégrer la PRDS.</p>	<p>→ Des rencontres d'échange sont organisées.</p> <p>→ Des stratégies sont mises en place.</p>

Analyse intersectionnelle et différenciée selon les sexes (ADS+)

Afin de favoriser la prise en compte des enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes, l'analyse intersectionnelle et différenciée selon les sexes (ADS+) doit être pleinement intégrée à la démarche d'élaboration du plan d'action. Cette approche vise à réduire les inégalités à l'encontre des femmes et à éviter la création de nouvelles inégalités. L'ADS + ne se limite pas au sexe ou au genre et permet de considérer d'autres facteurs tels que le statut socioéconomique, la situation de handicap ou l'appartenance ethnique.

Ainsi, durant le processus d'identification des actions, l'ADS + permet de discerner de façon préventive les effets sur les femmes et sur les hommes et de révéler l'existence de formes de discrimination, le cas échéant. L'ADS + permet ainsi de mettre en place des mesures adaptées aux inégalités constatées.

STRATÉGIE TRANSVERSALE :

Analyse intersectionnelle différenciée selon les sexes (ADS +)

OBJECTIF :

Appliquer l'analyse intersectionnelle différenciée selon les sexes (ADS +).

INDICATEUR D'IMPACT :

Les actions déployées tiennent compte des réalités et besoins spécifiques des femmes et des groupes discriminés dans le but d'enrayer la reproduction des inégalités systémiques lors de la mise en œuvre du plan d'action lié à la PRDS.

Sous-objectif

8.1 Des mesures sont mises en place afin de soutenir les partenaires dans l'intégration de l'ADS + lors du déploiement de leurs actions.

Actions

- Développer ou adapter des outils de vulgarisation et d'appropriation permettant d'appliquer l'ADS +.
- Identifier des indicateurs de résultats et d'impacts quant à la réduction des inégalités, et ce, pour chacune des actions inscrites au plan d'action.
- Identifier des enjeux et prioriser des actions du plan d'action afin de mettre en place des mesures spécifiques liées à l'ADS +.
- Adopter un langage épïcène dans l'ensemble des travaux issus de la PRDS.

Indicateurs de résultats

- Des outils sont développés et disponibles.
- Des mesures spécifiques sont développées.
- Des indicateurs de mesures de résultats et d'impacts sont définis.
- L'ensemble des documents liés à la PRDS et à sa mise en œuvre utilise un langage épïcène.

Évaluation

Un plan d'action réalisé sur plusieurs années constitue un avantage, notamment parce qu'une telle planification permet d'amasser des données facilitant l'évaluation des processus et des interventions mis en place. Ce processus d'évaluation en continu permet de mesurer les impacts autant que la progression du plan d'action ce qui contribue à maintenir l'intérêt et la mobilisation des partenaires. Elle permet également d'identifier les obstacles rencontrés et d'ajuster, si nécessaire, les moyens utilisés ainsi que les méthodes qui sont en cause. De plus, cette évaluation encourage les collaborations et la concertation entre différentes parties prenantes, si nécessaire, et permet, également, d'assurer le suivi des actions.

Pour arriver à mettre cette évaluation en place, le déploiement de la PRDS sera assorti d'un cadre permettant d'apprécier les processus, les résultats et la performance collective. L'ensemble des instances impliquées dans la structure de gouvernance de la PRDS seront mises à contribution dans ce processus. De plus, lors de la troisième année du déploiement du plan d'action, un temps d'arrêt est prévu. Cette pause permettra d'en analyser les différentes retombées et de faire les ajustements nécessaires avant d'en poursuivre la mise en œuvre.

STRATÉGIE TRANSVERSALE :

Évaluation

OBJECTIF :

Apprécier la mise en œuvre de la PRDS, de son plan d'action et de sa structure de gouvernance.

INDICATEUR D'IMPACT :

Le niveau d'atteinte des objectifs de la PRDS, de son plan d'action et de sa structure de gouvernance est mesuré.

Sous-objectif

Actions

Indicateurs de résultats

9.1 Évaluer les différentes instances de la structure de gouvernance au regard des éléments suivants :

- Mobilisation des acteurs;
- Pratiques de travail collaboratives;
- Prises de décisions collectives.

- a) Créer un comité de travail dédié à l'évaluation.
- b) Définir un cadre d'évaluation et des outils d'évaluation.
- c) Formuler des recommandations pour le temps d'arrêt (an 3).

→ Des recommandations sont formulées par le comité de travail selon le cadre d'évaluation établi.

9.2 Évaluer les effets de la mise en œuvre de la PRDS et de son plan d'action.

- a) Créer un comité de travail dédié à l'évaluation.
- b) Définir un cadre d'évaluation et des outils d'évaluation.
- c) Collecter des données.
- d) Produire un rapport d'évaluation.

→ Un rapport d'évaluation est produit à partir des données collectées.

Observatoire régional de Laval sur le développement social

La création d'un observatoire régional permettra de tenir compte, de manière systématique et en continu, des phénomènes agissant sur le développement social à Laval. Comprendre l'état et les dynamiques des quartiers et de la région et établir les liens entre les réalités et les connaissances sont des opérations qui s'avèrent indispensables à toute démarche de planification, d'aménagement et de développement. En rendant possibles ces opérations, l'observatoire devient un maillon stratégique permettant de faciliter la prise de décision et d'ajuster les actions conséquentes.

Plusieurs priorités retenues dans le cadre de ce premier plan d'action évoquent par ailleurs la nécessité de produire divers portraits, notamment parce que ceux-ci aident à mieux comprendre des problématiques et des enjeux liés à des situations particulières et parce qu'ils viennent appuyer les actions proposées afin d'y répondre. Produire ces portraits nécessite de documenter en continu les réalités ciblées, ce à quoi sera voué l'observatoire.

L'observatoire aura également pour mandat de développer une expertise en matière de collecte et d'assemblage de données, d'analyse et de diffusion de l'information et de la connaissance régionale du développement social en plus d'assurer un rôle de vigie sur les phénomènes (opportunités, etc.) qui pourraient avoir des effets importants en la matière et de prendre part à des recherches, le tout en appliquant l'ADS+.

STRATÉGIE TRANSVERSALE :

Observatoire régional de Laval
sur le développement social

OBJECTIF :

Créer un observatoire régional permettant de tenir compte, de manière systématique et en continu, des phénomènes agissant sur le développement social à Laval.

INDICATEUR D'IMPACT :

Les données concernant le développement social, tant au palier local que régional, sont mises en commun, accessibles et partagées.

Sous-objectif

10.1 Développer un projet partenarial et participatif de partage, de gestion et de production de données/ connaissances relatives au développement social de Laval.

Actions

- Produire un plan de développement et de pérennisation de l'observatoire et le mettre en œuvre.
- Collecter des données et produire des portraits succincts portant sur la région, des secteurs locaux ou encore sur des champs d'intervention.
- Proposer des occasions d'échange et d'appropriation des données produites et des enjeux d'importance concernant le développement social.
- Réaliser des portraits en lien avec les besoins des cellules de travail.

Indicateurs de résultats

- Un plan de développement et de pérennisation de l'observatoire est produit.
- L'observatoire est créé.
- Des portraits territoriaux locaux tenant compte des besoins d'indicateurs spécifiques des cellules de travail sont produits.
- Les portraits réalisés sont présentés.

Acronymes et sigles

ACEF	Association coopérative d'économie familiale de Laval
CASAL	Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval
CBML	Centre de bénévolat et Moisson Laval
CCVM	Centre communautaire Val-Martin
CDC de Laval	Corporation de développement communautaire de Laval
CDLC	Comité de développement local de Chomedey
CIL	Carrefour d'intercultures de Laval
CISSS	Centre de santé et de services sociaux de Laval
CISSS (DGA)	Direction générale adjointe
CISSS (DI-TSA et DP)	Direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique
CISSS (DRHCAJ)	Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
CISSS (DPSMD)	Direction du programme santé mentale et dépendance
CISSS (DSM)	Direction des services multidisciplinaires
CISSS (DPJe)	Direction du programme jeunesse
CISSS (DSPub)	Direction de santé publique
COSML	Coalition des organismes en santé mentale de Laval
CPS	Centre de pédiatrie sociale Laval
CRE	Conseil régional de l'environnement de Laval
CREP	Comité régional École Pivot
CSDL	Commission scolaire de Laval
CSWL	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
OMH	Office municipal d'habitation de Laval
PRESL	Pôle régional d'économie sociale de Laval
RLP	Regroupement local de partenaires

RLPRE	Regroupement lavallois pour la réussite éducative
ROIL	Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval
ROPHL	Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval
RUI	Revitalisation urbaine intégrée
STL	Société de transport de Laval
TCLCF	Table de concertation de Laval en condition féminine
TDAL	Table de développement agroalimentaire à Laval
TIR-SHV	Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie
TOCFL	Table des organismes communautaires Famille de Laval
TRCAL	Table régionale de concertation des aînés de Laval
TRIDIL	Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval
TROCALL	Table régionale des organismes communautaires autonomes en logement de Laval
Ville	Ville de Laval
Ville (BGP)	Bureau des grands projets
Ville (BIBLIO)	Division des bibliothèques
Ville (CONS)	Division des consultations citoyennes
Ville (COM)	Service des communications et du marketing
Ville (DE)	Service du développement économique
Ville (DS)	Division du développement social
Ville (ENV)	Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté
Ville (TP)	Service des travaux publics
Ville (URB)	Service de l'urbanisme
Ville (VDQ)	Division de la vie de quartier



Composition du comité des directeurs élargi

Gaëlle	Absolonne	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Marianne	Coineau	Culture Laval
Benoît	Collette	Ville de Laval
Claudette	Larouche	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
Marina	Larue	CISSS de Laval
Marc	Longchamps	Corporation de développement communautaire de Laval
Johanne	McMillan	Regroupement lavallois pour la réussite éducative
Mario	Régis	Centraide du Grand Montréal
Normand	Rondeau	Fondation Lucie et André Chagnon
Jean-Pierre	Trépanier	CISSS de Laval
Jacques	Ulysse	Ville de Laval
Yves-Michel	Volcy	Commission scolaire de Laval



Composition du comité de pilotage : liste des participants depuis 2017

Laurence	Bain-Chaumillon	Ville de Laval, Développement économique
Monique	Bernatchez	Table régionale de concertation des aînés de Laval
Karelle	Binette	M ^{mes} Lieux en forme
Nicholas	Borne	Ville de Laval, élu
Marie-Hélène	Boucher*	Réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval
Marie-Hélène	Brault	Ville de Laval, Urbanisme
Carole	Charvet	Carrefour d'intercultures de Laval
Marie-Claude	Claveau	Avenir d'enfants
Marianne	Coineau	Culture Laval
Alain	Comtois	Société de transport de Laval
Micheline	Côté	Table régionale des organismes communautaires autonomes en logement de Laval
Lynda	DaSilveira	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Émilie	Faubert-Raymond	M ^{mes} Lieux en forme
Corinne	Favier	Table régionale de concertation des aînés de Laval
Frédéric	Gagnon*	Commission scolaire de Laval
Guy	Garand	Conseil régional de l'environnement de Laval
Julie	Gauthier	Table de concertation des organismes communautaires Famille de Laval
Émilie	Greffe	Québec en Forme
Lysane	Grégoire	Table petite enfance de Sainte-Rose
Gabrièle	Guay*	Pôle régional d'économie sociale de Laval
Louise	Hodder	Pôle régional d'économie sociale de Laval
Claudine	Inizan*	Table régionale des organismes communautaires autonomes en logement de Laval
Carmelle	Lefebvre	Ville de Laval, Culture, loisirs, sports et développement social
Isabelle	Legault	CISSS de Laval



Composition du comité de pilotage : liste des participants depuis 2017 (suite)

Valérie	Lépine*	Table de concertation de Laval en condition féminine
Marc	Longchamps	Corporation de développement communautaire de Laval
Louise	Lortie	Table d'éducation interordres de Laval
Patrice	Machabée*	Table des organismes communautaires en santé mentale de Laval
Silvio	Manfredi	CISSS de Laval
France	Martin	CISSS de Laval
Josée	Massicotte	Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval
Johanne	McMillan	Regroupement lavallois pour la réussite éducative
Richard	Miron	RUI Pont-Viau
Maxime	Mongeon	Commission scolaire de Laval
Denis	Nantel	Centraide du Grand Montréal
Alain	Nicoli*	Ville de Laval, Urbanisme
Marlène	Paradis	Comité de développement local de Chomedey
Silvia	Patella	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Sylvie	Picard	Table des organismes communautaires en santé mentale de Laval
Stéphanie	Pimparée*	Table de concertation de Laval en condition féminine
Lise	Pinsonnault	Direction régionale de Services Québec de Laval
Manon	Rousseau	Corporation de développement communautaire de Laval
Élena	Sauvageau	Réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval
Marguerite	Simard-Thivierge*	Corporation de développement communautaire de Laval
Marie-Ève	Surprenant	Table de concertation de Laval en condition féminine

* : membre substitut



Composition du comité de coordination élargi : liste des participants depuis 2017

Marie-Claude	Claveau	Avenir d'enfants
Catherine	Gagné	Ville de Laval
Frédéric	Gagnon	Commission scolaire de Laval
Chantal	Goyette	CISSS de Laval
Rébecca	Langevin	Ville de Laval
Carmelle	Lefebvre	Ville de Laval
Marc	Longchamp	Corporation de développement communautaire de Laval
Silvio	Manfredi	CISSS de Laval
Véronique	Nuckle	Ville de Laval
Catherine	Robichaud	CISSS de Laval
Manon	Rousseau	Corporation de développement communautaire de Laval
Pierre	Tessier	Ville de Laval
Jean	Tremblay	Institut national de santé publique du Québec

Comité de pilotage
de la **PRDS**



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval
Québec 